

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DU CSA ENPJJ

DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE DU 25 AOUT 2026



Madame la Présidente,

La CGT PJJ se présente à ce CSA uniquement pour rappeler un constat désormais partagé par une grande partie des personnels : **l'ENPJJ traverse une crise de gouvernance profonde**, marquée par l'absence de dialogue social, par des décisions unilatérales, et par une déconnexion inquiétante entre la direction et les réalités professionnelles des agents.

Une gouvernance qui fragilise l'école et méprise ses agents

Depuis deux ans, les alertes se multiplient : risques psychosociaux ignorés, injonctions contradictoires, absence de pilotage, recrutements opaques, gestion des tensions réduite à des lectures individuelles plutôt qu'à une analyse systémique. Ces dérives ne sont plus des incidents isolés : **elles constituent un mode de fonctionnement** qui fragilise les équipes, dégrade les conditions de travail et affecte directement la qualité des formations dispensées.

Les documents transmis pour ce CSA confirment cette dérive. Le projet d'arrêté présenté n'a pas pour objectif d'améliorer les instances pédagogiques : **il vise à les neutraliser**. Il se déploie au travers d'avis non contraignants, de l'exclusion des stagiaires et des organisations syndicales, de l'absence d'obligation de réunion, de la transformation du conseil stratégique en simple chambre d'enregistrement.

Ce projet n'est pas une évolution : **c'est un démantèlement**. Il permettrait à la direction d'imposer des orientations sans débat, sans expertise, sans contradictoire. Il institutionnaliserait un fonctionnement déjà en place : des comités prévus par l'arrêté de 2017 qui ne sont plus réunis, des décisions prises sans concertation, et une gouvernance qui contourne les espaces collectifs pour mieux les affaiblir.

Un Projet Stratégique d'Établissement (PSE) qui ne répond pas aux enjeux et masque les dysfonctionnements.

Le PSE 2025-2027 servi en août 2026 soit quatre mois avant le nouveau PSE, est une vaste mascarade. Alors qu'il est présenté comme un outil de sécurisation, il ne répond pas aux besoins identifiés par les agents. Il ne traite ni le manque de transparence des recrutements, ni le refus de formations d'adaptation au poste, ni le déni des risques psychosociaux. Il promet une sécurisation des processus, mais dans le monde réel, **il sécurise surtout les pratiques d'une direction qui refuse tout contrôle**. Un PSE ne peut être un outil de pilotage que s'il repose sur des indicateurs vérifiables, des objectifs réalistes et une construction collective. Aujourd'hui, plus d'un an et demi après son déploiement, nous en sommes à des années lumières !

La CGT PJJ exige :

- **Un audit indépendant** de la gestion de l'ENPJJ (dépenses, recrutements, contrôle interne).
- **L'application stricte de l'arrêté de 2017**, avec maintien des avis contraignants et réintégration des stagiaires et des organisations syndicales comme membres de droit.
- **La publication régulière des bilans financiers et RH**, garantissant une transparence indispensable au pilotage.
- **Un PSE réellement opérationnel**, construit avec les agents et permettant un suivi concret des actions engagées.

Pour une école qui respecte ses missions et ses professionnels

Les personnels de l'ENPJJ sont engagés, compétents et attachés à leurs missions. Ils ne peuvent plus travailler dans un cadre où les décisions sont prises sans eux, où les alertes sont ignorées, et où les instances sont vidées de leur sens. Ils attendent légitimement que les orientations de l'établissement soient élaborées avec eux, dans un cadre clair, concerté et respectueux de leurs compétences.

La CGT PJJ réaffirme sa volonté de contribuer à un fonctionnement collectif, transparent et conforme aux exigences du service public.

La CGT PJJ insiste sur le fait que le fonctionnement actuel n'est pas soutenable. Nous demandons une gouvernance qui respecte les agents, reconnaisse leur expertise, et garantisse un pilotage transparent et de vrais espaces de concertation.

La CGT PJJ ne cautionne pas ces instances vidées de leur substance, où une concertation digne de ce nom n'est plus garantie et où le dialogue social est réduit à un décor. Participer reviendrait à légitimer une parodie de fonctionnement démocratique : nous n'y prêterons ni nos voix, ni notre présence.

La CGT PJJ ne siègera donc pas à ce CSA. Nous refusons d'être les figurants de ce simulacre.

